

Métier

Moniteur d'auto-école : l'enseignant des règles de la conduite automobile

COE

Libreville/Gabon

Connaître le Code de la route passe normalement par le moniteur d'auto-école. Il prépare les candidats, à qui il enseigne les rudiments essentiels à la maîtrise de l'automobile sur la voie publique, à l'examen du permis de conduire. Il a aussi un rôle de sensibilisation aux règles de prudence. Patience et réflexes sont les qualités qui lui sont indispensables.

LE moniteur d'auto-école enseigne la conduite des véhicules. Qu'il s'agisse des voitures ordinaires, des poids lourds ou des motos. Il assure l'enseignement théorique et pratique, individuel et collectif. Enfin, il peut être sollicité pour participer à des actions de prévention pour la sécurité routière. En pratique, le moniteur d'auto-école donne des cours dans un véhicule équipé de double commandes. Il travaille, la plupart du temps, en situation réelle, c'est-à-dire au milieu de la circulation. Il apprend à ses élèves à acquérir les bons réflexes, la maîtrise de

soi et celle du véhicule. L'enseignement théorique du code de la route fait l'objet de leçons collectives et audiovisuelles au siège de l'auto-école. Cet enseignement est centré sur l'apprentissage des règles de conduite et des panneaux de signalisation. Il aborde aussi la responsabilité des conducteurs et le respect de la sécurité routière. Le moniteur d'auto-école enseigne à l'élève le maniement technique du véhicule, le démarrage, la mise en route des essuie-glaces, le réglage des rétroviseurs, l'utilisation des pédales, la réalisation de manœuvres, entre autres, le créneau, etc. Il fait prendre conscience des dangers de la route et les responsabilise en tant que futurs conducteurs. Calme et patience, prudence, civisme, c'est un véritable code de comportement qu'il doit transmettre. Enfin, il entraîne les futurs conducteurs à respecter le code de la route lors des projections de diapositives ou de films mettant en scène un conducteur dans diverses situations de conduite. Le futur conducteur peut ainsi assimiler la signification des panneaux de signalisation, comprendre les priorités à respecter.



Photo : Cadette Ondo Eyi

Thierry-Rodrigue Mapangou devant son véhicule d'apprentissage.

Assis toute la journée dans une voiture spécialement équipée, le moniteur d'auto-école enchaîne les cours heure par heure. Pour les séances de code, il reste souvent debout pour fournir ses explications. Pas de routine pour lui, qui passe le clair de son temps sur les routes, avec des personnes toujours différentes. Les qualités essentielles de ce professionnel se définissent par la disponibilité, la vigilance, la pédagogie et l'ouverture. Ses élèves peu ou pas disponibles en journée, il doit être sur le pied de guerre jusque tard le soir, ainsi que le samedi.

DIFFICULTÉS•À bord de la

voiture à double commandes, le moniteur d'auto-école doit être très attentif aux comportements de son élève pour le corriger et éviter les dangers d'une conduite encore maladroite. Il doit surveiller de près la circulation, et se tenir prêt à intervenir à tout moment. Le moniteur est aussi un enseignant. Il sait expliquer et désamorcer la peur et les crispations de son élève. Il est en permanence avec ses élèves, dans l'espace confiné d'une voiture. Il doit avoir le sens du contact et s'adapter à tous types de public. « Au Gabon, n'est pas moniteur d'auto-école qui veut. Il existe une ordonnance, celle de 1979 qui définit la qualité

d'un moniteur. Cette tâche revient à tout Gabonais ou individu qui dispose d'un permis de conduire gabonais, de catégorie B», confie S. H. Ngouoni, moniteur dans une structure de la place. Et d'ajouter : « Il faut qu'il ait passé l'examen organisé par le centre national de l'examen du permis de conduire, en plus de le réussir.» Pour exercer cette profession, il faut, d'une part, être titulaire d'un Brevet d'études du premier cycle (BEPC), passé en fin de classe de troisième, pour se présenter aux épreuves. Et, d'autre part, être détenteur du permis de conduire de la catégorie B. La préparation aux épreuves, contrôle écrit, entretien et tests de connaissances sur l'automobile est assurée par les centres de formation des moniteurs dont les auto-écoles. « Les candidats sont obligés de passer par les écoles pour passer l'examen, il n'y a pas d'assistance de la part du Centre national de l'examen du permis de conduire. Il n'y a aucun moyens mis en œuvre pour s'assurer que les enseignements sont les mêmes dans les auto-écoles, il n'y a pas un réel contrôle dans ces structures», poursuit-il. « En France par exemple, il

existe des associations suffisamment structurées qui mettent en place des systèmes de formation. Ce qui fait qu'il y a, d'une part, des formateurs chargés de la formation des moniteurs et, d'autre part, des inspecteurs d'auto-école», informe Thierry Rodrigue Mapangou, moniteur dans la même structure. Le futur moniteur peut aussi être titulaire d'un Baccalauréat. Ce qui est le cas des deux moniteurs rencontrés par l'équipe de notre rédaction. « En ce qui me concerne, après mon Bac, j'ai continué mes études en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) à l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales où j'ai obtenu mon DTS. Ensuite, j'ai passé l'examen national du permis, que j'ai réussi. Ce qui fait de moi un moniteur certifié», se réjouit S. H. Ngouoni. « Quant à moi, après le Bac, j'ai obtenu un CAP en deux années d'études, avant de participer à l'examen», confie M. Mapangou. Bien que bénéficiant d'une aptitude à former, plusieurs difficultés peuvent intervenir au cours de la pratique. Avec un débutant, la surveillance des accidents n'est pas à négliger.



[CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE]

Besoin d'un coup de main pour une rentrée scolaire réussie ?

Du 1^{er} août au 30 novembre 2015, bénéficiez de conditions exceptionnelles pour préparer la rentrée scolaire de vos enfants : **un crédit de 300 000 à 5 000 000 FCFA**, remboursable en **10 mensualités** au maximum.

*Taux de Base Bancaire + 4% soit 15% HT
Frais de dossier :
1- Crédit sans garantie :
- XAF 42.000 HT si montant accordé inférieur ou égal à XAF 1.000.000
- XAF 67.000 HT si montant supérieur à XAF 1.000.000
2- Crédit avec garantie :
- XAF 27.000 HT si montant accordé inférieur ou égal à XAF 1.000.000
- XAF 52.000 HT si montant supérieur à XAF 1.000.000



Avançons ensemble